

Compte rendu du Conseil Scientifique du du 21 septembre 2009

Présents(es) : Marc Agostino, Marie Boisson, Christophe Bouneau, Laurent Coste, Delphine Dussert-Galinat, Michel Figeac, Sylvie Guillaume, Bernard Lachaise, Stéphanie Lachaud, Caroline Le Mao, Corinne Marache, Philippe Meyzie, Dominique Picco, Lara Rosenberg, Agnès Vatican

Excusés(es) : François Cadilhon, Jean-Paul Jourdan, Louis Torchet

Absents(es) : Sébastien Laurent, Pierre Simon

Michel Figeac ouvre la séance en soulignant la réussite de Nicolas Champ.

1 – Le programme scientifique

Michel Figeac présente le calendrier des manifestations scientifiques du centre en soulignant les difficultés rencontrées pour le construire.

Le séminaire du mois de novembre ne pouvant avoir lieu, Michel Figeac propose une séance au cours de laquelle les doctorants (par ex : Delphine Dussert-Galinat, Stéphanie Lachaud...) et les post-doctorants (Nicolas Champ) présenteraient leurs travaux. Cette séance serait bien sûr très profitable aux étudiants de master.

2 – Le rapport quadriennal

Ce rapport, relu au mois d'août par Michel Figeac, a été envoyé conformément au calendrier universitaire au vice-président le 4 septembre. Lors de la commission de recherche, à laquelle participaient Bernard Lachaise et Marie Boisson, les rapports des équipes ont été donnés en relecture aux enseignants chercheurs membres de la commission.

Pour le CEMMC, la relecture a été assurée par notre collègue Monsieur Révauger. Il souligne la qualité du bilan comprenant de « très nombreuses activités de haut niveau » et un projet « qui montre bien le dynamisme de l'équipe ». Les corrections à réaliser sont donc minimes. Le rapport définitif doit être remis le 25 septembre. Il sera accessible sur le bureau virtuel début octobre avant d'être validé lors d'un CS le 7 octobre. Le quadriennal sera envoyé à l'AERES le 15 octobre.

Bernard Lachaise rappelle que la notation vaudra la dotation et l'importance de la visite des experts. Vraisemblablement les experts seront accueillis en salle des Actes ; il serait souhaitable que nous envisagions la présentation du site web.

3 – Le classement des allocations de recherche

Quatre dossiers sont présentés par Michel Figeac qui rappelle que nous n'avons pas eu d'allocations l'an passé. Le classement est effectué en fonction de critères « traditionnels » : les concours et la qualité du projet.

Le dossier de D. Boissarie est classé en premier à l'unanimité.

4 – Les subventions

Une subvention de 200 € est accordée annuellement pour les déplacements des doctorants qui en font la demande. 1537 euros ont été accordés entre le 1er janvier et le 21 septembre. Bernard Lachaise souhaiterait que ce système soit élargi à d'autres demandes. Après débat, le conseil décide de cet élargissement. L'octroi d'une subvention et son montant seront examinés par le CS du centre. Pour une année, le plafond est fixé à 1000 € et à 200 € par demande.

La séance est levée à 16h15 après présentation de l'ouvrage *Élites et jeunesse(s) : des rapports paradoxaux*, codirigé par Christine Bouneau et Caroline Le Mao.